



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BANQUE

ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

SESSION 2015

Durée : 3 heures

Coefficient 2

Aucun matériel autorisé.

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 6 pages, numérotées de 1 à 6.**

PREMIÈRE PARTIE : TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE (10 points)

A partir de vos connaissances et des annexes 1 à 3, vous répondrez aux questions suivantes :

1. Analysez l'évolution du taux d'intérêt directeur de la BCE (Banque centrale européenne) de 2000 à 2014. Votre analyse devra intégrer une comparaison avec l'évolution du taux d'intérêt directeur de la FED (Banque fédérale américaine).
2. Caractérissez le rôle du taux d'intérêt directeur dans l'économie.
3. Expliquez les décisions de baisser le taux d'intérêt directeur prises par la BCE depuis 2013.
4. Présentez les limites de la politique monétaire mise en œuvre par la BCE jusqu'à la fin de l'année 2014.

DEUXIÈME PARTIE : DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ (10 points)

Quel que soit le domaine d'activité, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) apparaît comme une préoccupation grandissante dans le comportement d'achat du consommateur. Ainsi, dans le domaine bancaire, la finance responsable se traduit par des engagements environnementaux et sociaux et une transparence de la communication financière.

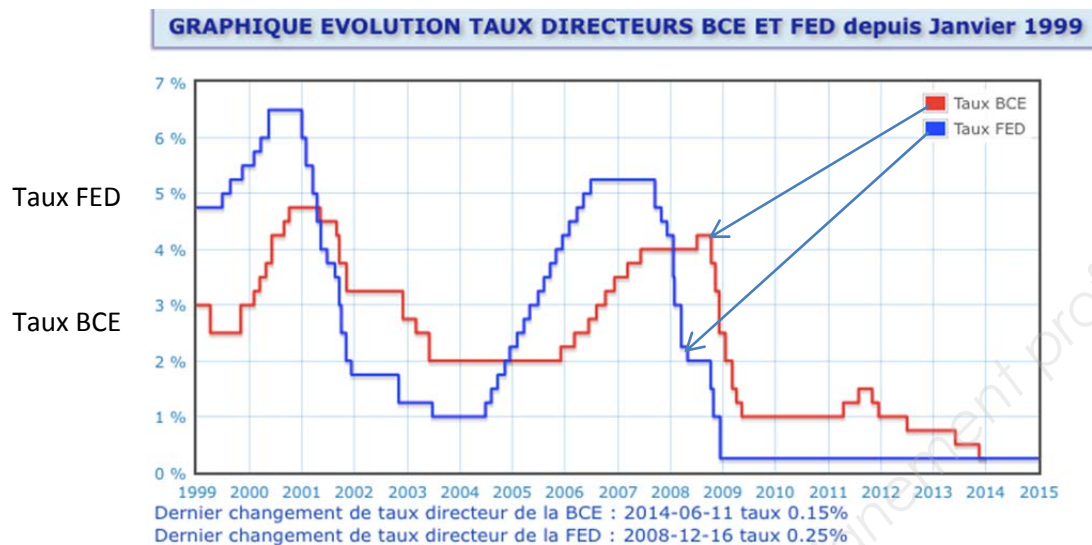
Dans un développement structuré comportant une introduction et une conclusion, vous traiterez le sujet suivant :

La RSE est-elle compatible avec la compétitivité des entreprises ?

Vous illustrerez votre réflexion par des exemples concernant les banques.

Annexe 1

L'évolution des taux d'intérêt directeurs



Source : <http://france-inflation.com>

Annexe 2

Cinq questions sur la baisse historique du taux directeur de la BCE

La Banque centrale européenne a surpris les marchés et les analystes en baissant ce jeudi son principal taux directeur à 0,25 %. Jamais la BCE n'avait fixé son taux directeur à un niveau aussi bas.

Le FMI a salué une décision justifiée face à une reprise fragile. Le ministre français de l'Économie Pierre Moscovici qualifie cette décision de « bonne nouvelle limitant les risques de déflation ». « C'est l'annonce la plus importante de la BCE depuis juillet 2012, quand Mario Draghi [*le président de la BCE, NDLR*] s'est dit prêt à user de tous les moyens disponibles pour soutenir l'économie de la zone euro », commente pour L'Expansion Fabrice Cousté, directeur général de CMC Market. « C'est sans conteste une bonne nouvelle », estime Cyril Régnat, stratège chez Natixis.

C'est quoi ce taux directeur ?

Le principal taux directeur de la BCE est l'outil central dont elle dispose pour influencer sur l'octroi de crédits et contrôler l'évolution des prix en zone euro. Cet instrument, utilisé lors des principales opérations de refinancement par la BCE pour alimenter les banques en liquidités, est le baromètre du coût du crédit dans les 17 pays de l'union monétaire. Les banques qui veulent se refinancer à court terme peuvent le faire en payant un intérêt sur la somme qu'elles empruntent auprès des banques centrales de leurs pays respectifs.

Cet intérêt est calculé d'après le taux en cours à la BCE. Les banques répercutent ensuite, en principe, ce loyer sur les intérêts des crédits qu'elles accordent à leurs propres clients. Plus le taux de la BCE est bas, plus le coût du crédit a des chances d'être bon marché ce qui, en théorie, favorise l'activité économique et la croissance.

Pourquoi la BCE a-t-elle décidé de l'abaisser à 0,25 % ?

La constellation économique actuelle, avec notamment une faible activité de crédit, suggère que « la zone euro peut se trouver au seuil d'une période prolongée d'inflation basse avant une reprise graduelle de l'évolution des prix », a indiqué Mario Draghi lors de sa conférence de presse mensuelle. « Le mandat principal de la BCE est de maintenir un niveau d'inflation inférieur à 2 % sur le long terme », explique Fabrice Cousté. Or l'inflation en zone euro est ressortie particulièrement basse en octobre, à + 0,7 %, son niveau le plus bas depuis 2009, et va rester durablement basse. C'est pour répondre aux craintes d'une déflation, synonyme de baisse des prix mais aussi des salaires et au final de l'activité - qui existe déjà dans les pays périphériques du Sud de la zone euro, que la BCE a abaissé son taux directeur. « La baisse du taux directeur s'inscrit dans le cadre du « biais baissier » adopté par la BCE au début de l'été, par lequel elle s'était engagée à maintenir ses taux à leur niveau d'alors, voire à les diminuer encore en cas de nécessité, ajoute Cyril Régnat. Pour rester crédible, alors que l'inflation est au plus bas, il fallait qu'elle baisse son taux ».

Cette baisse sera-t-elle efficace ?

En principe, une baisse du taux directeur rend moins cher le coût du crédit dans les pays de la zone euro, ce qui soutient l'investissement, l'activité des entreprises donc la croissance. « Avoir un taux d'intérêt faible va soutenir la reprise encore fragile en zone euro et devrait permettre, d'ici plusieurs mois, de réduire la fragmentation, c'est-à-dire la dispersion des taux d'intérêt entre les pays de la zone euro », estime Cyril Régnat. « Rien ne garantit que la baisse du taux directeur suffira à soutenir la croissance en zone euro alors que depuis des mois, la BCE a un problème de transmission de sa politique monétaire, c'est-à-dire de répercussion des mesures prises sur l'économie réelle, prévient Fabrice Cousté. Quand les perspectives économiques ne sont pas bonnes, les ménages et les entreprises n'investissent pas, même si le coût du crédit est bas ».

Quelles sont les autres armes de la BCE ?

Si cette baisse du taux directeur ne suffit pas à soutenir la reprise et à relancer le crédit en zone euro, la BCE a encore les moyens d'agir. « Nous n'avons pas atteint encore les limites de notre action », a déclaré Mario Draghi. De fait, la BCE peut encore abaisser son principal taux directeur pour le réduire à 0 %, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Mais auparavant, la BCE peut surtout passer en territoire négatif le taux de dépôt au jour le jour, qu'elle a laissé inchangé à 0 % ce jeudi.

Ce taux rémunère l'argent que les banques déposent auprès de la BCE. S'il devient négatif, les banques seront incitées à utiliser leurs liquidités pour l'économie réelle plutôt que de les laisser dormir, car cela leur coûtera de l'argent. La troisième arme de la BCE, c'est un nouveau prêt à long terme aux banques à des conditions très favorables (ou programme LTRO¹), dans l'espoir que cette nouvelle injection de liquidités les incite à prêter à leur tour pour faire redémarrer la machine économique. Cette annonce ne devrait toutefois pas intervenir avant début 2014, selon les analystes.

Quelles conséquences aura la baisse du taux de la BCE pour les ménages et les entreprises ?

Concrètement, cela va entraîner une baisse du coût du crédit. Ainsi, alors que les taux des crédits immobiliers ont commencé à remonter en France depuis l'été, cette hausse devrait s'interrompre. « L'annonce de la baisse du taux directeur de la Banque centrale européenne est une bonne nouvelle nous permettant de confirmer qu'on ne devrait pas assister à la remontée des taux de crédit immobilier que l'on craignait il y a quelques mois. Cette décision devrait en outre inciter les banques à continuer à accorder des crédits, même si la volonté de prêter est bien là. C'est un signal très positif pour le marché », explique dans un communiqué Hervé Hatt, président du courtier immobilier Meilleurtaux.com.

L'autre conséquence, c'est que l'euro va baisser. Vers 18H00 à Paris ce jeudi, l'euro valait 1,3388 dollar contre 1,3517 dollar mercredi. La monnaie unique européenne reculait également face au yen, à 132,01 yen. « L'euro est en chute libre face au dollar après la baisse du taux de la BCE », commente Kathleen Brooks, analyste chez Forex.com. Cette baisse de l'euro est une bonne nouvelle pour les entreprises exportatrices européennes, notamment celles des pays peu compétitifs comme la France. En revanche, cela va renchérir le coût des importations énergétiques, notamment le pétrole libellé en dollars, donc entraîner un regain d'inflation. Mais il y a une forte marge de manœuvre avant le seuil limite de 2 %.

Source : (Emilie Lévêque) – 07/11/2013 - <http://lexpansion.lexpress.fr/>

¹ Long Term Refinancing Operations

Annexe 3

Les mesures choc de la BCE pour redynamiser l'économie

Cette fois, la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas déçu les attentes des marchés. Jeudi 5 juin, l'institution a baissé son principal taux directeur de 0,25 % à 0,15 %, un nouveau plancher historique. Elle a également abaissé son taux de prêt marginal à 0,4 % (contre 0,75 %) et porté en territoire négatif (- 0,10 %) son taux de dépôt, qui rémunère les sommes que les banques placent à court terme dans ses coffres. Cette mesure, inédite pour une grande banque centrale, est censée encourager les banques à prêter aux ménages et entreprises. [...]

« Ces décisions constituent un signal fort et apportent un soutien bienvenu à la croissance en France et dans la zone euro, dans un contexte de consolidation budgétaire », s'est félicité le ministre français de l'économie, Michel Sapin, lors de la conférence de presse. « Je veux saluer les décisions que la Banque centrale européenne a prises aujourd'hui, baissant les taux d'intérêt et améliorant le financement de l'économie », a pour sa part déclaré le Président de la République lors d'une conférence de presse à l'issue d'un G7 à Bruxelles.

Selon lui, la BCE « a eu conscience que le danger, ce n'est pas l'inflation, c'est la déflation, le risque que les économies ne repartent pas suffisamment, que les entreprises ne parviennent pas à se financer ». La BCE n'est néanmoins pas allée jusqu'à se lancer dans l'achat direct d'obligations souveraines, comme le fait la Réserve fédérale américaine (Fed), et comme l'espéraient certains économistes. (...)

Source : (Marie Charrel) – 05/06/2014 - www.lemonde.fr